

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Déploiement de stationnements cyclables (centre-ville)

Le montant des travaux est estimé à 41 000 € HT soit 49 200 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Abri ouvert solaire avec arceaux - 8 stationnements Abri ouvert avec arceaux - 8 stationnements Arceaux en "A" type Area - Arcadie	41 000	49 200
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	41 000	49 200
Ville de Morlaix	8 200	16 400
Conseil Départemental du Finistère – Pacte Finistère 2030 (2024)	32 800	32 800
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	41 000	49 200

A Morlaix, le 22 octobre 2024

